

CONSEIL DE CLASSE OUVERT

PRÉVENTION

INTERVENTION

REMÉDIATION

OBJECTIFS :

- Améliorer l'efficacité des conseils de classe en invitant les élèves et les parents à y assister
- Favoriser un échange constructif et responsabilisant élève/enseignants/parents
- Mobiliser les parents sur le suivi de leur enfant
- Être transparent dans les échanges sur le travail et le comportement des élèves
- Responsabiliser les élèves

cadre de l'action



Action locale

focus



Classe, famille

thématiques



Alliances éducatives et coéducation

→ Les modalités

Public concerné : Élèves du collège (tous niveaux).

Descriptif : Pour le conseil de classe ouvert :

- Tous les élèves passent individuellement avec leurs parents devant le conseil.
- Un ordre de passage est établi au préalable par le professeur principal.
- Une projection des résultats du trimestre sur le tableau permet au conseil de situer l'élève.
- Le professeur principal fait une synthèse du bulletin qui peut être complétée par l'équipe enseignante. Le discours se doit d'être bienveillant, constructif et sincère.
- Un échange a lieu avec l'élève, sa famille et les membres du conseil.

Durée et rythme de l'action : Un conseil de classe dans l'année est ouvert.

→ Les conditions

Partenaires impliqués : Travail avec la FCPE locale pour mobiliser, informer les parents et recueillir le ressenti des familles.

→ Les freins et les leviers

Freins :

- Mobilisation du professeur principal qui doit avoir une bonne connaissance des élèves.
- Difficulté à mobiliser toutes les familles.
- Intimidation des élèves et des familles par l'instance.
- Longueur accrue du conseil de classe.

Leviers :

- Envie des enseignants pour une nouvelle forme de conseils.
- Besoin de transparence de l'institution.
- Élèves sensibles à l'intérêt que les adultes leur portent lors de ces rencontres.
- Permettre à l'élève d'exprimer ses difficultés.

CONSEIL DE CLASSE OUVERT

PRÉVENTION

INTERVENTION

REMÉDIATION

→ L'évaluation de l'action

Évaluation de l'action proposée :

Cette action a été généralisée cette année à tous les niveaux. Le bilan se fera en fin d'année scolaire pour une reconduite éventuelle en fonction des retours.

- Par la FCPE locale.
- Par le conseil pédagogique.
- Par les professeurs principaux.

Effets constatés:

- Sur la responsabilisation des élèves qui ont été attentifs aux conseils : amélioration de l'ambiance de la classe.
- Effet professeur principal important.
- Sur la dynamique de la classe qui s'en trouve améliorée.
- Sur l'image du conseil de classe qui est démystifiée.
- Sur le climat scolaire (transparence des échanges) : amélioration de la confiance en l'adulte.
- Sur l'ouverture du collège aux parents.

→ Contact

Établissement :

Collège Jean de Prades
7 Chemin des Fontaines,
82100 Castelsarrasin

Référent :

Vianney GUILLEMET, principal adjoint
Vianney.guillement@ac-toulouse.fr
Mail : 0820066B@ac-toulouse.fr
Tel : 05 63 32 35 70